



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-57645>

Département(s) de publication : 21

Annonce n° 25-57645

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-53409

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Dijon Métropole

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 24210041000123

Ville : Dijon

Code postal : 21075

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 21

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : DIJON METROPOLE - Etude pour un plan de circulation permettant d'apaiser les quartiers de Dijon Métropole

Code CPV principal - Descripteur principal : 71241000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Dans la continuité du Schéma Directeur Vélo adopté en 2023 par Dijon métropole du Schéma Directeur Piéton en cours d'élaboration, l'apaisement des quartiers de Dijon métropole apparaît comme un levier important pour promouvoir davantage l'utilisation des mobilités actives. Cet apaisement vise à limiter les flux de transit et l'utilisation de voies de shunt qui ne cesse d'augmenter ces dernières années. En effet, il est constaté une baisse significative du trafic motorisé sur les axes routiers principaux, hormis aux franchissements des coupures urbaines (voies ferrées notamment) où aucun itinéraire alternatif n'est possible. La réduction des flux de transit et la diminution de la vitesse s'inscrit comme étant une composante essentielle de ce projet afin de redistribuer l'espace public aux habitants à travers des aménagements urbains créant ainsi un environnement plus convivial, sûr et durable

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 06/06/2025 à 12h00, lire 16/06 /2025 à 12h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/05/2025